Ville de **Pirae**

POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI

Haut-Commissariat de la République en Polynésie française
ARRIVÉE LE
19 DEC. 2012
N° ..... / IDV

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°96/2012 DU 04 DECEMBRE 2012
Autorisant le maire à signer la convention d'amodiation d'une dépendance du domaine public de la commune de Pirae formée par l'ensemble immobilier constituant la Salle Polyvalente « Aorai Tini Hau »

L'an deux mille douze, le quatre du mois de décembre à huit heures cinquante,
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON**.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

Madame Elisa YAO THAM SAO et Monsieur William BENNETT, ont été désignés pour remplir cette fonction.

Etaient présents :

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	TICCHI Christiane Tiare	X		
5	TERIIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
6	YAO THAM SAO Elisa	X		
7	BENNNETT William	X		
8	TETUAETARA Théodore	X		
9	LICHTLE Yvette		X	*Eliane LECHENE*
10	LECHENE Eliane	X		
11	TEANOTOGA Hinano		X	
12	MOE Elisabeth	X		
13	ATIU Marc		X	
14	TEFAATAU Alvest		X	
15	PROKOP Alban		X	
16	POMARE Wilfred		X	*Charles TOUAITAHUATA*
17	TOUAITAHUATA Charles	X		
18	TANEPAU Viora		X	*Mairai SUN*
19	TUEINUI Noël	X		
20	TICCHI William		X	*Christiane TICCHI*
21	TEANINIURAITEMOANA Laiza		X	
22	TAPUTU Karine		X	
23	TAURAA Stéphanie	X		
24	TAVAE Imelda		X	
25	DU SOUICH Audrey	X		
26	MAI Teruirau		X	
27	MACE Miriama	X		
28	BREMOND Madeleine		X	
29	TEMARII Tahiri		X	
30	MERCERON Armelle	X		
31	FREBAULT Pierre		X	
32	DOOM Yves	X		
33	TIRAO Aldo		X	
		17	**16**	**4**

Date de convocation : ***26 novembre 2012***
Date d'affichage : ***26 novembre 2012***

Résultats des votes

Pour	**21**
Contre	**0**
Abstentions	**0**

La délibération est adoptée à l'unanimité

Affichage du compte rendu du conseil municipal le

Le 07 décembre 2012

Affichage de la présente délibération le :

26 DEC. 2012

DELIBERATION N°96/2012 DU 4 DECEMBRE 2012

Autorisant le maire à signer la convention d'amodiation d'une dépendance du domaine public de la commune de Pirae formée par l'ensemble immobilier constituant la salle polyvalente « Aorai Tini Hau »

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;
Sous la présidence du maire de la commune ;

VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;

VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;

VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;

VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;

VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;

VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;

VU la délibération 50/2012 du 27 juin 2012 approuvant le projet d'appel public à candidature pour l'exploitation et la gestion de la salle polyvalente « Aorai Tini Hau » ;

VU l'avis favorable de la commission des ressources réunie en sa séance du 8 novembre 2012 ;

VU les explications fournies par Madame Béatrice VERNAUDON, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 04 décembre 2012

ADOPTEE A L'UNANIMITE	
VOTANTS	**21**
POUR	**21**
CONTRE	**0**
ABSTENTION	**0**

ADOPTE :

Article 1er : Le maire, ou à défaut son adjoint dans l'ordre du tableau, est autorisé à signer avec la société DB TAHITI la convention d'amodiation, ainsi que tous les actes y afférent, d'une dépendance du domaine public de la commune de Pirae formée par l'ensemble immobilier constituant la salle polyvalente « Aorai Tini Hau ».

Article 2 : La délibération n°50/2012 du 27 juin 2012 approuvant le projet d'appel public à candidature pour l'exploitation et la gestion de la salle polyvalente « Aorai Tini Hau » est abrogée.

Article 3 : La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit.

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Le Maire

Béatrice VERNAUDON

VILLE DE PIRAE - Polynésie française

Acte rendu exécutoire

après envoi à la Subdivision administrative

Le 19 DEC. 2012

et publication du 20 DEC. 2012

Le Maire,

Béatrice VERNAUDON

MAIRIE DE PIRAE - LE MAIRE